



HAL
open science

Thouars (79) 27 rue Jules Guesde - Rapport de diagnostic

Annie Bolle, Benoît Poisblaud, Régis Bernard, Michel Coutereau

► **To cite this version:**

Annie Bolle, Benoît Poisblaud, Régis Bernard, Michel Coutereau. Thouars (79) 27 rue Jules Guesde - Rapport de diagnostic. INRAP. 2023, 1 vol. (41 p.). <halshs-05516918>

HAL Id: halshs-05516918

<https://shs.hal.science/halshs-05516918v1>

Submitted on 18 Feb 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, Thouars

27 rue Jules Guesde

par

Annie Bolle

Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, Thouars

27 rue Jules Guesde

par

Annie Bolle

avec la collaboration de

Benoît Poisblaud

Régis Bernard

Michel Coutureau

Inrap, direction interrégionale Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer

140 avenue du Maréchal Leclerc

CS50036, 33323 Bègles Cedex

Tél. 05 57 59 20 90

grand-sud-ouest@inrap.fr

Février 2023

Bolle 2023

Bolle (A.) - *Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, Thouars, 27 rue Jules Guesde*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer, 2023, 42 p.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichés sont autorisés pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichés, cartes ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Sommaire

5	I. Données administratives, techniques et scientifiques
7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thesaurus
9	Intervenants
10	Notice scientifique
11	Localisation de l'opération
15	Arrêté de prescription
20	Arrêté de désignation
21	Projet scientifique d'intervention
23	II. Résultats
25	1. Contexte historique et archéologique
30	2. Résultats
33	3. Conclusion
34	4. Bibliographie
35	5. Liste des illustrations dans le texte
37	III. Inventaires techniques
39	Inventaire des unités stratigraphiques et des tranchées
39	Inventaire des documents photographiques et audiovisuels
40	Inventaire technique du mobilier archéologique
40	Inventaire des archives
41	Inventaire de la documentation écrite
41	Inventaire des prélèvements
41	Inventaire des documents numériques



**I. Données
administratives,
techniques et
scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Nouvelle-Aquitaine

Département
Deux-Sèvres

Commune(s)
Thouars

Adresse ou lieu-dit
27 rue Jules Guesde

Codes

Code Insee
79329

Numéro de dossier Patriarche
207965

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

Coordonnées système planimétrique
Lambert Lambert 93

x = 455 000
y = 6 658 400
z = 63 m NGF

Références cadastrales

Commune :
Thouars

Section(s), parcelle(s) :
BD 484, 517, 518

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

ZPPA

Propriétaire(s) du terrain

Mairie de Thouars
14 Place Saint Laon
79100 Thouars

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
75-2022-0788
du 17 juin 2022

Numéro de l'opération
D144711

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
75-2022-1309
7 novembre 2022

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Mairie de Thouars
14 Place Saint Laon
79100 Thouars

Nature de l'aménagement

Aménagement d'un parking

Poste de refoulement Opérateur d'archéologie

Inrap NA&OM

Responsable scientifique de l'opération

Annie Bolle, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap, direction interrégionale
Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer
140 avenue du Maréchal Leclerc
CS50036
33 323 Bègles
grand-sud-ouest@inrap.fr

Centre archéologique de Poitiers
ZI République 3
122, rue de la Bugellerie
86 000 Poitiers

Dates d'intervention

Préparation
Du 30 novembre au 2 décembre
2022

Terrain
Du 5 au 9 décembre 2022

Post-fouille
12 décembre 2022

Surfaces

Surface du projet d'aménagement
1 793 m²

Surface totale de l'emprise sondée
154 m²

% de la surface sondée
8,6 %

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et épipaléolithique
- Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire
 - Âge du bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du fer
 - Hallstatt (1^{er} Âge du fer)
 - La Tène (2nd Âge du fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-empire (jusqu'en 284)
 - Bas-empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier métallurgique
- Autre

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre

Études annexes

- Géologie, pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre

Intervenants

Intervenants scientifiques

<i>Prénom Nom, organisme d'appartenance</i>	<i>Tâches génériques</i>	<i>Tâches affectées dans le cadre de l'opération</i>
Gwénaëlle Marchet-Legendre, SRA	Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe	Prescription et contrôle scientifique
Jérôme Primault, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Vincent Lhomme, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Guillaume Pouponnot, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Annie Bolle, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Coordination scientifique, rédaction des textes

Intervenants administratifs

<i>Prénom Nom, organisme d'appartenance</i>	<i>Tâches génériques</i>	<i>Tâches affectées dans le cadre de l'opération</i>
Gwénaëlle Marchet-Legendre, SRA	Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe	Prescription et contrôle scientifique
Jérôme Primault, SRA	Conservatrice chargée du suivi du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Corinne Dampierre, Inrap	Directrice interrégionale Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer	Mise en place et suivi de l'opération
Patrick Bretagne, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Vincent Lhomme, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Guillaume Pouponnot, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Vidaillet, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Annie Bolle, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Coordination scientifique, rédaction des textes

Équipe de fouille

<i>Prénom Nom, organisme d'appartenance</i>	<i>Fonction</i>	<i>Tâches affectées dans le cadre de l'opération</i>
Annie Bolle, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique
Benoît Poisblaud, Inrap	Technicien	Fouille
Régis Bernard, Inrap	Topographe	Relevés et plans

Équipe de post-fouille

<i>Prénom Nom, organisme d'appartenance</i>	<i>Fonction</i>	<i>Tâches affectées dans le cadre de l'opération</i>
Annie Bolle, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Coordination scientifique, rédaction des textes
Michel Coutureau, Inrap	Infographe	Mise en page du rapport

Notice scientifique

Les parcelles diagnostiquées se situent hors les murs, à environ 310 m au nord de la porte de Paris, entre deux rues qui correspondent à des chemins anciens. Le terrain est localisé près de l'aumônerie Saint-Michel, attestée au début du XIII^e siècle et figurée sur le cadastre de 1825, de part et d'autre de la route de Doué (actuelle rue Jules Guesde). La première mention de cet établissement hospitalier date de 1206 au moment où le vicomte Aimery VII la fait déplacer. La localisation de son premier emplacement n'est pas connue, mais se situe près des fossés et constitue une gêne pour la défense, cause de son déplacement. Le cimetière, récemment fouillé près de la porte de Paris, pourrait être, pour partie, celui de l'aumônerie Saint-Michel. Une datation radiométrique réalisée sur les ossements d'une sépulture indique les XII^e-XIII^e siècles et appuie l'hypothèse du cimetière de l'aumônerie (Vacher 2017, Scuiller en préparation).

Le second emplacement de l'hospice est figuré sur le cadastre napoléonien daté de 1825, à la limite des sections B2 et E (AD79, 3P 331/4 et 3P 331/6). Les bâtiments n'existent plus aujourd'hui. En reportant les données du plan de 1825 sur le cadastre actuel, la chapelle, établie à l'est de la route, doit se situer vers le parking aménagé au nord de l'école Jean Jaures (encore nommée place de l'Aumônerie Saint-Michel sur le cadastre de 1865, section BD, partie n° 220-392), tandis que l'hospice, à l'ouest de la route, doit être à l'emplacement du boulevard Jean Jaures ou des bâtiments qui le bordent au sud.

Les cinq tranchées ouvertes sur les parcelles 517, 518 et 484 ne comportent pas de vestiges archéologiques. Seul un fossé, profond de 0,60 m est observé près de la rue Camille Pelletan. Il n'a livré aucun mobilier. Dans toutes les tranchées on constate l'absence de terre végétale, vraisemblablement récupérée lors de la mise en place de l'actuel parking. À l'exception d'un fossé, aucun creusement n'est repéré dans les niveaux rouges à silex. Par ailleurs, aucun mobilier archéologique (céramique, TCA..), même erratique, n'est recueilli, confirmant l'absence de site archéologique et plus précisément d'un cimetière associé au second emplacement de l'aumônerie Saint-Michel.

Localisation de l'opération

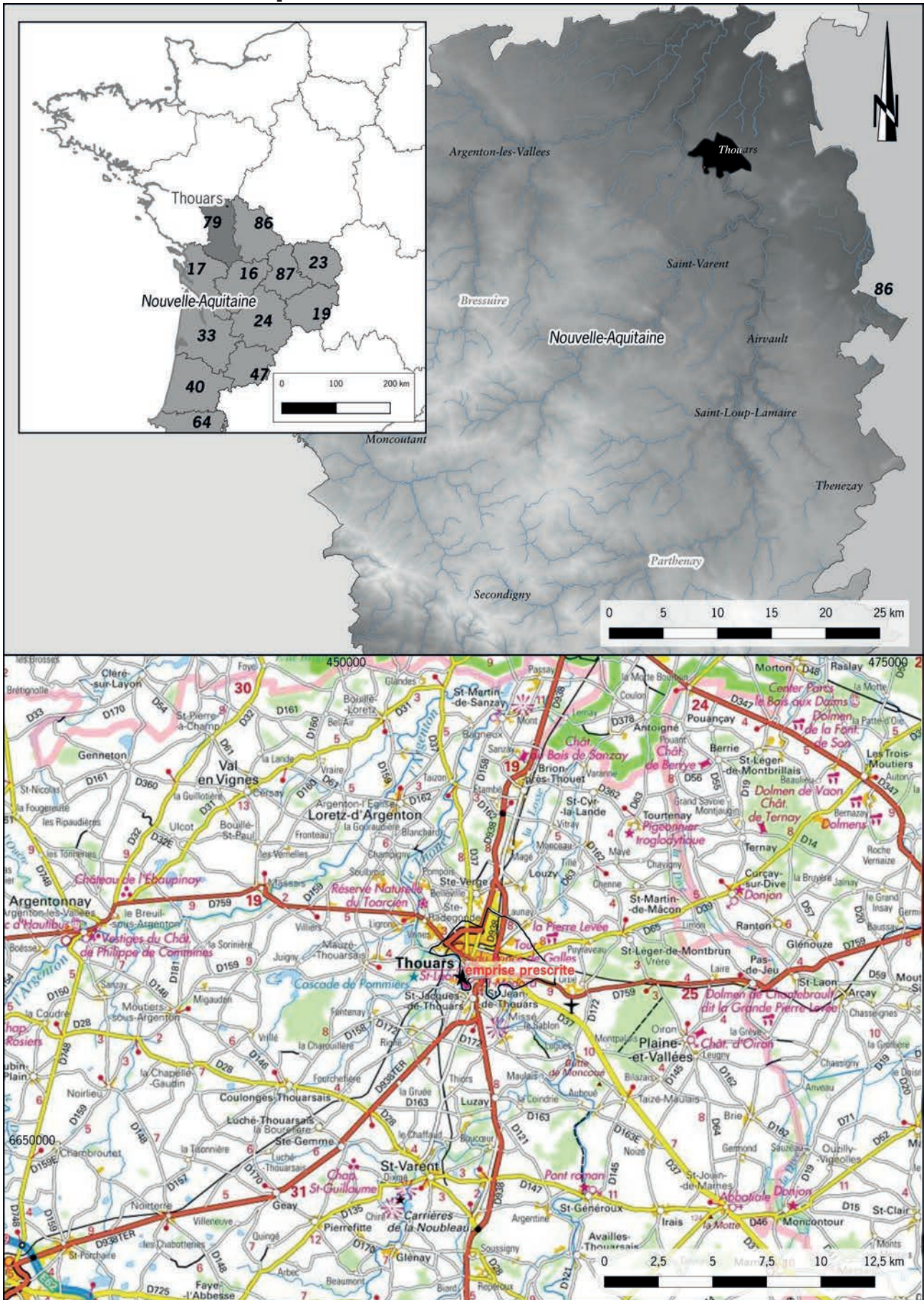


Fig. 1 Localisation du diagnostic 27 rue Jules Guesde à Thouars dans le département des Deux-Sèvres (BD TOPO, BD ALTI et SCAN 250 © IGN 2022 ; cartographie SIG : B. Moutarde, Inrap. RGF93)

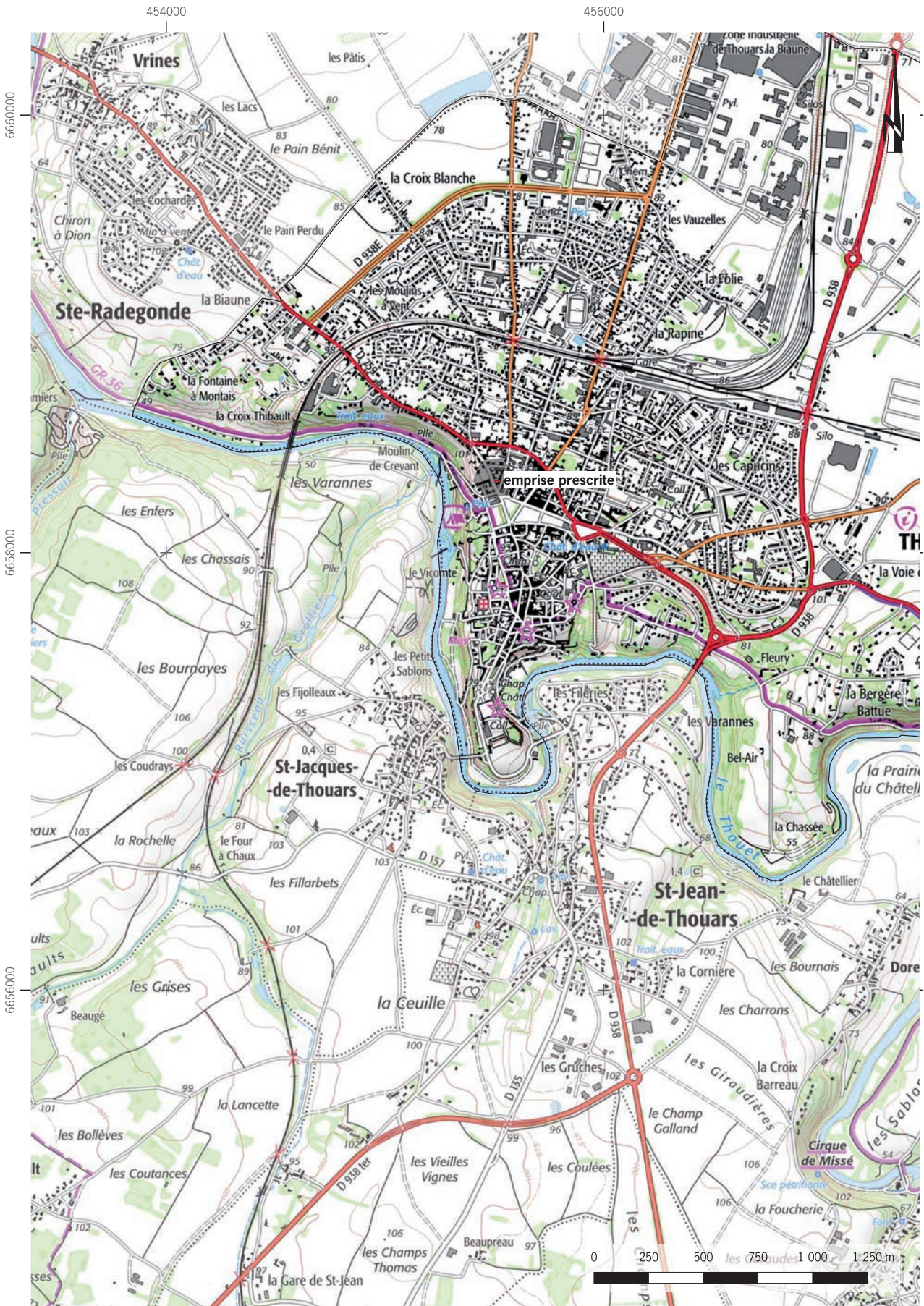
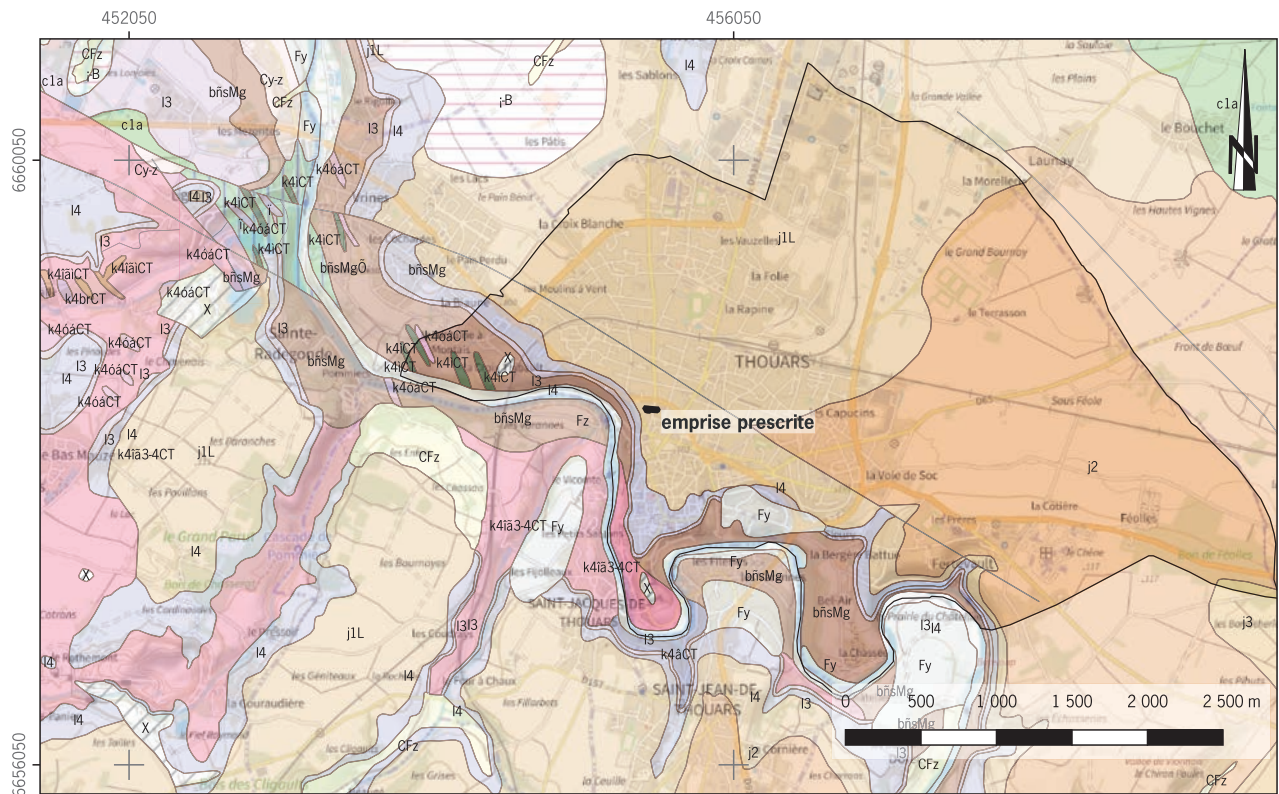


Fig. 2 Localisation du diagnostic 27 rue Jules Guesde à Thouars sur fond SCAN 25 © IGN (cartographie SIG : B. Moutarde, Inrap. RGF93)



Fig. 3 Emprise prescrite du diagnostic 27 rue Jules Guesde à Thouars sur fond cadastral (cadastre edigeo dgfiip-pci-vecteur ; cartographie SIG : B. Moutarde, Inrap. RGF93)



GEO050K_HARM_079_S_FGEOL_2154

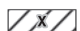

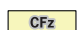
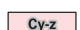
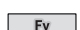



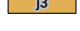
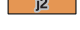


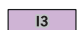


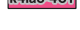




-  Dépôts anthropiques (Holocène)
-  Fz Alluvions récentes, subactuelles à actuelles (Holocène)
-  CFz Dépôts colluviaux et alluviaux de fond de vallon (Holocène à actuel)
-  Cy-z Dépôts colluviaux de pente (Weichsélien à Holocène)
-  Fy Alluvions anciennes des basses terrasses indifférenciées (2-12 m) : graviers, sables à blocs et galets de roches cristallines (Weichsélien)
-  j-B Formation complexe des plateaux : limons, cailloutis résiduels de quartz plus ou moins émousés, altérites indifférenciées (argiles, argiles à silex, arènes) (Cénozoïque)
-  c1a Sables argileux fins glauconieux, grès, argiles feuilletées grises localement à lignite et pyrite, graviers (Cénomaniens inférieur)
-  j3 Formation des Calcaires à silex : calcaires graveleux à spongiaires (Bathonien)
-  j2 Formation des Calcaires ponctués de Saint-Maixent : calcaires glauconieux, oolites ferrugineuses à la base (Bajocien inférieur et supérieur p.p.) ; calcaires fins à tubéroïdes, à silex (Bajocien supérieur)
-  j1L Formation de Lusignan : calcaires roux bioclastiques à silex (Aalénien moyen et supérieur)
-  I4 Formation des Marnes noires à ammonites : marnes à intercalations de calcaires fins argileux à oolites ferrugineuses (Toarcien)
-  I3 Formation de la Pierre rouge : calcarénite plus ou moins gréseuse, très bioclastique, d'aspect saccharoïde, avec structures lenticulaires, renfermant des silex ; poudingue à la base (Pliensbachien)
-  I Filons de lamprophyres (Stéphanien-Autunien ?)
-  k4ia3-4CT Unité du Choletais - Complexe volcano-plutonique de Cholet-Thouars - Microgranitoïdes de Thouars : microgranite rose, équant et microgranodiorite grise à biotite et amphibole altérées (Cambrien moyen : 519 + 14/-10 Ma)
-  k4ia1CT Unité du Choletais - Complexe volcano-plutonique de Cholet-Thouars : Zone de mélange, hybridation entre microgranite et gabbro-diorite (Cambrien moyen)
-  k4aCT Unité du Choletais - Complexe volcano-plutonique de Cholet-Thouars : Volcanite d'affinité basaltique associée au microgranite de Thouars (Cambrien moyen)
-  k4oáCT Unité du Choletais - Complexe volcano-plutonique de Cholet-Thouars - Gabbro de Massais - Gabbro, diorite, microdiorite, dolérite (filons) associés au microgranite de Thouars (Cambrien moyen)
-  k4brCT Unité du Choletais - Complexe volcano-plutonique de Cholet-Thouars : Brèche volcanique à fragments acides et basiques (Cambrien moyen)
-  bñsMgO Groupe des Mauges - Ensemble supérieur : Métagrauwackes et micaschistes quartzeux (Protérozoïque supérieur probable) cornéifiés au contact de l'intrusion du microgranite de Thouars
-  bñsMg Groupe des Mauges - Ensemble supérieur : Micaschistes pélitiques, micaschistes quartzeux et métagrauwackes indifférenciés (Protérozoïque supérieur probable)

Fig. 4 Emprise prescrite sur la carte géologique vectorielle harmonisée 1/50 000 (GEO050K_HARM_079_S_FGEOL_2154 © BRGM; cartographie SIG : B. Moutarde, Inrap. RGF93)

Arrêté de prescription



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° AF-75-2022-0788 du 17 juin 2022
portant prescription et attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° R75-2021-02-15-002 du 15 février 2021 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Maylis DESCAZEUX, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Vu la décision n°R75-2022-01-10-00002 du 10 janvier 2022, portant subdélégation de signature à Madame Gwénaëlle Marchet-Legendre, Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe ;

Vu le dossier relatif au projet « Parking, 27 rue Jules Guesde localisé à THOUARS (79), section BD parcelles 484, 517 et 518 » transmis par la Mairie de Thouars, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 23 mai 2022 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par la Mairie de Thouars pour le projet « 27 rue Jules Guesde » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 16 juin 2022 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

Considérant que l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) est le seul opérateur habilité à réaliser un diagnostic sur le territoire concerné par le projet d'aménagement susvisé.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « 27 rue Jules Guesde », sis en :

RÉGION : NOUVELLE-AQUITAINE

- DEPARTEMENT : DEUX-SEVRES
- COMMUNE : THOUARS
- Adresse : **27 Rue Jules Guesde**
- Cadastre : Année : 2022, Section : BD, Parcelles : 484, 517 et 518

Réalisé par : **Mairie de Thouars**

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de **1 793 m²**, est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par le présent arrêté est attribuée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Article 3 - L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 4 - Objectifs scientifiques

Situer spatialement, évaluer stratigraphiquement, qualifier (interprétation, datation et conservation) les structures archéologiques.

Article 5 - Principes méthodologiques

Ouverture de tranchées jusqu'au terrain naturel à l'emplacement des travaux prévus, en vue de repérer, caractériser et évaluer l'état de conservation des structures patrimoniales.

Article 6 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : Archéologue généraliste.

Article 7 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Mairie de Thouars et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Fait à Poitiers, le 17 juin 2022

Pour la Préfète de région,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
La Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe


Gwénaëlle MARCHET-LEGENDRE

27 JUIN 2022

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

ANNEXE 2/2 à l'arrêté de diagnostic archéologique n° AD-75-2022-0788

Département	Deux-Sèvres	Aménageur	Ville de Thouars
Commune	Thouars	Contact	Sabine Blugeon
Adresse	27 rue Jules Guesde	Projet	Aménagement d'un parking
Superficie	1 793 m ²	Prescripteur	Jérôme Primault

PROGRAMME ET EMPRISE

La ville de Thouars projète l'aménagement d'un certain nombre de parking au sein de la ville ancienne et sur sa périphérie immédiate. Le projet situé au 27 rue Jules Guesde est localisé au nord de la ville ancienne et couvre environ 1 800 m². Cette emprise est aujourd'hui constituée de deux espaces de stationnement (enrobés) séparés par un mur très probablement édifié au XIX^e siècle.

ETAT DES CONNAISSANCES ET IMPACT

La ville de Thouars est localisée dans le nord-est du département des Deux-Sèvres. L'éperon calcaire sur lequel elle s'est développée domine la vallée du Thouet et est probablement occupé dès la période gauloise puis durant l'antiquité, mais très peu de données sont actuellement disponibles.

Les premières mentions de la ville de Thouars sont connues à travers des monnaies du VI^e siècle. En 833, une charte mentionne l'existence d'un premier vicomte qui assurait la surveillance des marges septentrionales de l'ancien duché d'Aquitaine. A partir du X^e siècle, une résidence castrale occupait l'éperon, séparée du reste de la ville par une enceinte doublée d'un fossé. Ce n'est qu'à la fin du XII^e ou début du XIII^e siècle que la grande enceinte urbaine est construite, avec 37 tours et 4 portes principales (la porte du Prince de Galle, la porte au Prévôt, la porte Maillot et la porte de Paris) et doublée d'un large fossé. Diverses mentions évoquent la présence de deux boulevards d'artillerie

aménagés au XV^e ou XVI^e siècle sur la face nord et est de l'enceinte, en lieu de place du fossé qui sera progressivement comblé.

La ville de Thouars a subi d'importants bouleversements dans le courant du XIX^e siècle qui ont assez lourdement modifié son paysage urbain. En outre, bien que le site soit mentionné dès l'époque mérovingienne, peu de bâtiments conservent des éléments antérieurs au XI^e, période à laquelle sont attestés le château, plusieurs églises et au moins deux ponts. A la fin du Moyen Âge, la ville, enceinte dès la fin du XII^e siècle, est structurée par une rue majeure qui relie la porte au Prévôt (au nord-est) et le pont Saint-Jean (au sud-est) et qui favorise le développement *intra muros* d'un bâti très dense le long de cet axe. La ville comptait alors une quinzaine d'édifices religieux, dont Saint-Médard et Saint-Laon.

Le secteur de la rue Jules de Guesde est localisé hors les murs, à environ 300 mètres au nord de la porte de Paris (aujourd'hui disparue), le long d'un axe de circulation ancien marqué par la rue Camille Pelletan. Aucune donnée archéologique n'est disponible pour ce secteur récemment urbanisé et qui, au XIX^e siècle, avait une vocation agricole (vignes ?).

Par leur nature et leur emprise, les travaux projetés sont susceptibles de porter atteintes à d'éventuels vestiges archéologiques.

PROFIL DU RESPONSABLE D'OPERATION

Au vu du contexte archéologique évoqué plus haut, le responsable d'opération proposé devra avoir un profil d'**archéologue généraliste**.

**à Poitiers
le 17 juin 2022**

**79 – THOUARS, 27 rue Jules Guesde
ANNEXE 1/2 à l'arrêté de prescription de diagnostic n° AD-75-2022-0788**



Arrêté de désignation



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n°AN-75-2022-1309 du 7 novembre 2022
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° R75-2021-02-15-002 du 15 février 2021 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Maylis DESCAZEUX, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Vu la décision n°R75-2022-10-03-00001 du 03 octobre 2022, portant subdélégation de signature à Madame Gwénaëlle Marchet-Legendre, Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe ;

Vu l'arrêté n° AF-75-2022-0788 du 17 juin 2022 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive avec attribution immédiate (THOUARS, DEUX-SEVRES, 27 rue Jules Guesde) ;

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par INRAP - Direction interrégionale Nouvelle-Aquitaine et Outremer, reçu le 25 août 2022, approuvé le 25 août 2022 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par INRAP - Direction interrégionale Nouvelle-Aquitaine et Outremer ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Madame Annie BOLLE est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 17 juin 2022 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 207965

Article 2 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Mairie de Thouars, à Madame Annie BOLLE et à l'INRAP - Direction interrégionale Nouvelle-Aquitaine et Outremer.

Fait à Poitiers, le 7 novembre 2022

Pour la Préfète de région,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
La Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe

Gwénaëlle MARCHET-LEGENDRÉ

Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D144711
THOUARS, 79, 27 RUE JULES GUESDE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Nouvelle-Aquitaine	Département	Deux-Sèvres
Commune	Thouars		
Lieu-dit	27 RUE JULES GUESDE		
Cadastre	BD 484, 517 et 518		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	75-2022-0788	27-06-2022	1 793 m ²	27/06/2022	
Modification					

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	
Nature archéologique			

2.- Problématique scientifique

L'emprise du projet - aménagement d'un parking - se situe à la périphérie nord du centre-ville historique de Thouars, dans un secteur sensible du point de vue archéologique étant donné qu'il se trouve le long d'un axe de circulation ancien marqué par la rue Camille Pelletan. On ne dispose cependant d'aucune donnée archéologique pour ce secteur récemment urbanisé qui, au XIX^e siècle, avait une vocation agricole.

- **Profil du responsable d'opération :**

Spécialité : Généraliste

3.- Contraintes techniques

4.- Méthodes et techniques envisagées

Réalisation de sondages effectués mécaniquement (pelle hydraulique, mini-pelle) ou manuellement, permettant l'exploration d'environ 10 % de la surface prescrite.

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation		Terrain		Étude		Opération	
Autre main d'œuvre		J		J		J	0	J
Responsable Opération	3	J	5	J	5	J	13	J
Responsable Secteur		J		J		J	0	J
Spécialiste		J	1	J	1	J	2	J
Technicien		J	5	J	3	J	8	J
Technicien Spécialisé		J		J	5	J	5	J
Topographe		J	1	J	1	J	2	J
Totaux	3	J	12	J	15	J	30	J

- **Moyens particuliers**

Terrain	Étude

6.- Délais de réalisation

Préparation	3 jours	Terrain	5 jours	Étude	5 jours
Remise rapport	3 mois après la fin de la phase terrain				

7.- Observations complémentaires

--

Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST

LHOMME, Vincent

II. Résultats

1. Contexte historique et archéologique

La présence, à Thouars, d'occupations gauloise et gallo-romaine est suggérée par de nombreux érudits locaux. Il est vrai que la position stratégique de la ville, sur un promontoire dans une boucle du Thouet, offre une topographie qui se prête particulièrement bien à l'installation d'un *oppidum*. Toutefois, les indices manquent pour attester de ces occupations. Les mentions anciennes de mobilier gaulois ou antiques (monnaies, céramiques...) mériteraient un réexamen (Fig. 5).

La première mention d'une résidence castrale mérovingienne nous est donnée par une monnaie, *Toare ca* (*castellum* ou *castrum*) correspondant à un tiers de sou d'or du monétaire *Nonnus* émis entre ca 575 et ca 675 (Coutant et Bourgeois 2000). En 762, lorsqu'il est pris par Pépin le Bref, le *castellum Toarcis* est qualifié de « forteresse la plus solide de toute l'Aquitaine », que justifie sa position stratégique, aux frontières du royaume d'Aquitaine. Thouars est le chef-lieu d'une vicomté dès le IX^e siècle. Le territoire qu'elle domine s'étend largement vers l'ouest et le château devient la résidence de puissants vicomtes.

La fortification de la ville est datée de la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle. Le rempart, flanqué de nombreuses tours, permettait de clôturer un espace de près de 32 ha.

Un diagnostic réalisé au nord de la porte de Paris a permis d'observer deux fossés bordant le rempart et comblés au XVIII^e siècle. Un premier fossé longe le rempart. Sa largeur restituée est de 45 m pour une profondeur de 4,70 à 4,90 m, selon les sondages géotechniques. Le second fossé n'est observé que dans quelques sondages. Il est profond de 2,80 m (?), a une largeur maximale estimée à 13 m. Il recoupe des sépultures d'un cimetière médiéval et pourrait constituer une partie des boulevards d'artillerie de la fin du Moyen-Âge et de l'époque moderne (Vacher 2017).

La ville compte au Moyen-Age quinze édifices religieux, dont deux dans l'enceinte du château. Hors les murs, se trouvent l'abbaye Saint-Jean de Bonneval, deux prieurés et deux établissements hospitaliers, dont l'aumônerie Saint-Michel, située près des terrains diagnostiqués.

Thouars est au Moyen Âge au carrefour de chemins reliant les villes de l'Anjou et du Poitou. L'aumônerie Saint-Michel est implantée le long d'un axe important nommé sur le cadastre napoléonien : le Grand chemin de Doué (actuelle rue Jules Guesde). Elle était localisée, hors les murs, à environ 350 m au nord de la porte de Paris. Sa première mention date de 1206 au moment où le vicomte Aimery VII la fait déplacer. La localisation de son premier emplacement n'est pas connue, mais se situe près des fossés et constitue une gêne pour la défense, cause de son déplacement. Le cimetière, récemment fouillé sur le square Roosevelt, pourrait être, pour partie, celui de l'aumônerie Saint-Michel. Une datation radiométrique réalisée sur les ossements d'une sépulture indique les XII^e-XIII^e siècles et appuie l'hypothèse du cimetière de l'aumônerie (Vacher 2017, Scuiller en préparation).

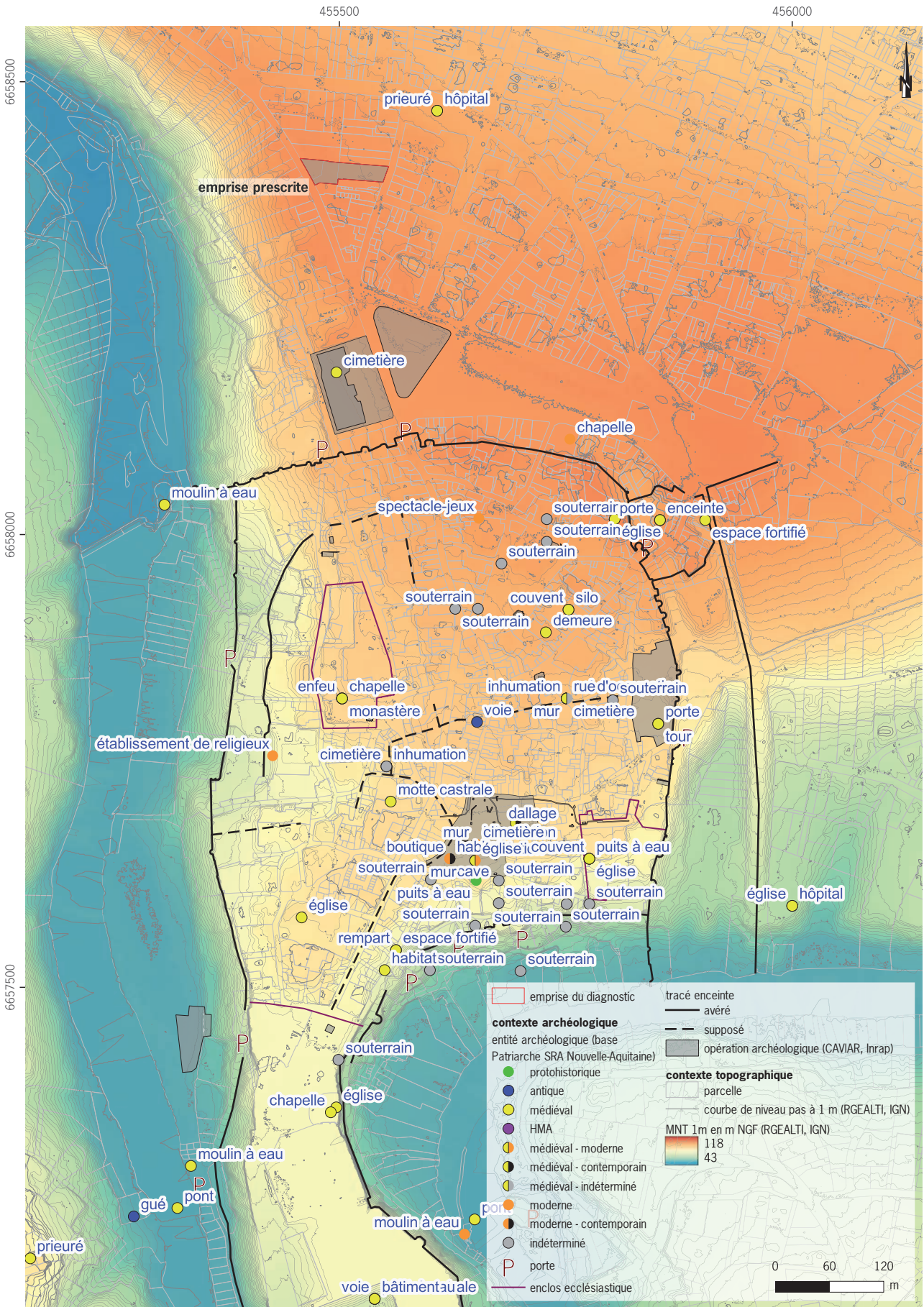


Fig. 5 Contexte archéologique du diagnostic 27 rue Jules Guesde à Thouars (fond RGE ALTI 1m © IGN, cadastre edigeo dgfip-pci-vecteur ; données : Base Patriarche du SRA Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers, CAVIAR, Inrap ; cartographie SIG : B. Moutarde, Inrap. RGF93)

Le second emplacement de l'hospice est figuré sur le cadastre napoléonien daté de 1825, à la limite des sections B2 et E (Fig. 6, Fig. 7). Les bâtiments n'existent plus aujourd'hui. En reportant les données du plan de 1825 sur le cadastre actuel, la chapelle, établie à l'est de la route, doit se situer vers le parking aménagé au nord de l'école Jean Jaures, tandis que l'hospice, à l'ouest de la route, doit être à l'emplacement du boulevard Jean Jaures ou des bâtiments qui le bordent au sud.

Sur le cadastre de 1965 (section BD), l'actuelle parcelle 484 comporte un bâtiment (Fig. 8).



Fig. 6 Emplacement du diagnostic sur le cadastre dit napoléonien de 1825 (commune de Thouars, section B2, section E dite de Belleville et section F2 dite de Vérines (cote 3P-331/4, 6 et 8 © Archives départementales de la Vienne et des Deux-Sèvres; cartographie SIG : B. Moutarde, Inrap. RGF93)



Fig. 7 Localisation de l'emprise sur le tableau d'assemblage du cadastre de 1825, puis sur la Carte de l'État-Major produite entre 1820 et 1866 (commune de Thouars, tableau d'assemblage, cote 3P-331/3 © Archives départementales de la Vienne et des Deux-Sèvres; Carte de l'Etat-Major © IGN ; cartographie SIG : B. Moutarde, Inrap, RGF93)



Fig. 8 Comparaison entre le cadastre de 1965 et le cadastre actuel (commune de Thouars, section BD – partie n°220-392, cote 1908 W 88/26 © Archives départementales de la Vienne et des Deux-Sèvres; cadastre edigeo dgfip-pecteure ; cartographie SIG : B. Moutarde, Inrap. RGF93)

2. Résultats

Le diagnostic a été réalisé en deux phases afin de laisser un parking accessible pendant la durée de l'intervention. La première phase s'est déroulée sur les parcelles 517 et 518. Après rebouchage des tranchées et remise en état du parking, la dernière phase concerne la parcelle 484. Un passage est laissé en limite sud de la parcelle afin de permettre l'accès au centre de radiologie (Fig. 9).

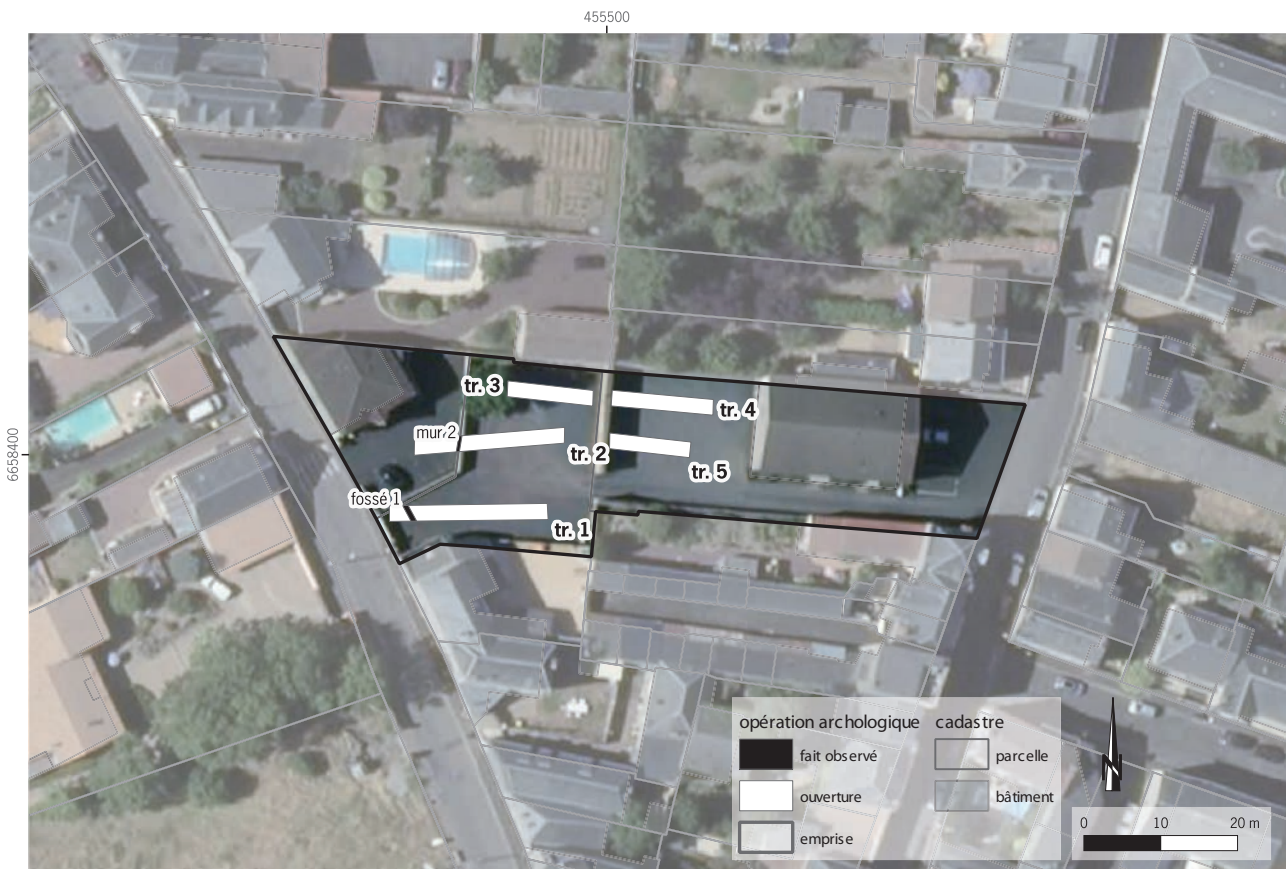


Fig. 9 Résultats du diagnostic 27 rue Jules Guesde à Thouars sur vue satellitaire (relevé : R. Bernard, Inrap ; fond : Ortho 20 cm © IGN 2022 et cadastre edigeo dgfip-pci-vecteur ; cartographie SIG : B. Moutarde, Inrap. RGF93)

Sur les parcelles 517 et 518, trois tranchées ont été ouvertes. L'enrobé et les niveaux de cailloux bleus associés à l'aménagement du parking recouvrent directement les niveaux du substrat, indiquant un décaissement de la terre végétale avant leur mise en place. Dans la tranchée 1, le niveau de marnes argileuses à silex est atteint à 0,85 m sous la surface actuelle. Il est couvert par un niveau argileux rougeâtre, riche en rognons de silex et épais de 0,50 à 0,60 m. Dans la tranchée 2 le sol du parking recouvre le niveau d'argile rouge à silex, ici très perturbé par la présence de nombreuses racines, ce qui le distingue bien de la tranchée 1. Dans la tranchée 3, ouverte en limite nord de la parcelle 518, le niveau de marnes argileuses beige est atteint à 0,80 m sous la surface actuelle. Il est couvert par un niveau de sables argileux comportant des blocs et des silex, observé sur 0,40 m d'épaisseur et vraisemblablement partiellement arasé lors de l'installation du parking. Il est couvert par 0,40 m de cailloux et graviers bleus constituant le sol du parking. (Fig. 10)

Aucun mobilier n'est retrouvé dans les sondages ouverts.



Fig. 10 la tranchée 3

La tranchée 1 livre un fossé d'orientation NO/SE. L'ouverture du fossé se situe à 0,40 m sous la surface actuelle. Le creusement, large de 0,75 m, est conservé sur 0,65 m de profondeur. Il présente un profil en V. Son comblement est homogène, brun limoneux à cailloux et n'a livré aucun mobilier. Il coupe le niveau rouge d'argile à silex épais et atteint à sa base les marnes argileuses beiges (Fig. 11).



Fig. 11 le fossé 1, tranchée 1

La tranchée 2 a livré un mur situé à la limite des parcelles 517 et 518. Ce mur est construit en parpaings liés par un ciment avec fer à béton. Il est récent, directement recouvert par l'enrobé et les graviers du sol du parking actuel (Fig. 12).

La parcelle 484 comporte un bâtiment occupé par le cabinet de radiologie en activité pendant le diagnostic. Un accès a donc été laissé au sud de l'emprise, depuis le parking (parcelles 517 et 518) et depuis la rue Jules Guesde. Des réseaux souterrains (Enedis et Orange) raccordent le bâtiment depuis la rue Jules Guesde. Ce sont donc les deux tiers nord de cette parcelle qui sont diagnostiqués. Deux tranchées ont été ouvertes (sondages 4 et 5). Les niveaux de goudrons et graviers du parking recouvrent directement la couche sableuse de teinte rouge orangé riches en blocs, cailloux calcaire et silex. La terre végétale est absente et indique un terrassement de la parcelle avant la mise en place du parking.



Fig. 12 le mur et la limite des parcelles 517 et 518



Fig. 13 tr 4 vue de l'est

La tranchée 4 n'a livré aucun vestige archéologique. Les marnes argileuses à silex sont atteintes à 0,90 m sous la surface actuelle. Elles sont couvertes par un niveau sableux rouge orangé comportant de nombreux blocs, épais au maximum de 0,60 m. Un remblai, très compact, le recouvre et s'épaissit vers l'est du sondage, atteignant 0,60 m d'épaisseur. Ce remblai comporte de nombreux blocs de calcaire, du goudron, des briques de machefer, de gros blocs de béton et quelques éléments de plastique. Le remblai est récent et pourrait correspondre à la démolition des bâtiments figurés ici sur le cadastre de 1965 (Fig. 8). Il est directement couvert par les graviers du parking (Fig. 13).

La tranchée 5 n'a livré aucun vestige archéologique. Les marnes argileuses à silex sont atteintes à 0,70 m de la surface. Elles sont couvertes par un niveau sableux roux orangé, riche en cailloux et blocs de calcaire et silex, épais de 0,50 m. Ce niveau est directement couvert par les graviers du parking et ponctuellement par une couche de béton. À l'est de la tranchée, comme dans le sondage 4, on retrouve le remblai récent comportant des blocs de béton armé et de goudron. L'ensemble est très compact.

3. Conclusion

Les cinq tranchées ouvertes sur les parcelles 517, 518 et 484 ne comportent pas de vestiges archéologiques. Seul un fossé, profond de 0,60 m est observé près de la rue Camille Pelletan. Il n'a livré aucun mobilier. Le mur repéré dans la tranchée 2 se situe en limite des parcelles 517 et 518 et correspond à un mur de clôture récent (parpaings, ciment, fer à béton). Le remblai qui occupe la moitié des tranchées 4 et 5 est récent (plastique, goudron, béton...).

Dans toutes les tranchées on constate l'absence de terre végétale, vraisemblablement récupérée lors de la mise en place de l'actuel parking. À l'exception d'un fossé, aucun creusement n'est repéré dans les niveaux argilo-sableux rouges à silex. Par ailleurs, aucun mobilier archéologique (céramique, TCA..), même erratique, n'est recueilli, confirmant l'absence de site archéologique.

Les parcelles diagnostiquées se situent à environ 310 m au nord de la porte de Paris, entre deux rues qui correspondent à des chemins anciens. Sur le cadastre napoléonien (1825), le terrain apparaît vide de construction (parcelle 1233). Il est localisé entre le village de Lavaux, établi hors les murs, et l'aumônerie Saint-Michel, attestée au début du XIII^e siècle et figurée sur le cadastre de 1825, de part et d'autre de la route de Doué (actuelle rue Jules Guesde). La chapelle, établie à l'est de la route, doit se situer vers le parking aménagé au nord de l'école Jean Jaures, tandis que l'hospice, à l'ouest de la route, doit être à l'emplacement du boulevard Jean Jaures ou des bâtiments qui le bordent au sud.

4. Bibliographie

Archives Départementales des Deux-Sèvres, Cadastre napoléonien, 1825 : 3P 331/3 (tableau d'assemblage), 3P 331/4 (section B2), 3P 331/6 (section E de Belleville).

Archives Départementales des Deux-Sèvres, cadastre récent, 1965, section BD (n°220-392).

Coutant, Bourgeois 2000.

COUTANT R., BOURGEOIS L., « Thouars (Deux-Sèvres) », dans Bourgeois L. (dir.), *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Age, Forme et Monuments*. Volume 1. Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, mémoire XVII, 2000, p.107-139.

Imbert 1870.

IMBERT H., *Histoire de Thouars*, Réimpression de l'édition de Niort, 1870, 1985, 415 p.

Ledain 1901.

Ledain (B.) – Cartulaire de l'aumônerie Saint-Michel de Thouars, *Archives Historiques du Poitou*, tome XXXI, 1901, p. 5.

Legendre et al. 1989.

LEGENDRE L., DHOSTE M., COUBES L. – *Thouars, carte et notice explicative de la feuille de Thouars à 1/50 000*, Ed. BRGM, Orléans, 1989.

Scuiller (en préparation).

SCUILLER Chr. et al. – *Thouars (Deux-Sèvres), Square Franklin-Roosevelt et place Flandres-Dunkerque*, rapport de fouille archéologique, Inrap.

Vacher 2017.

VACHER C. et al. – *Thouars (Deux-Sèvres), Square Franklin-Roosevelt et place Flandres-Dunkerque*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap Poitiers.

5. Liste des illustrations dans le texte

- 11 Fig. 1 Localisation du diagnostic 27 rue Jules Guesde à Thouars dans le département des Deux-Sèvres
- 12 Fig. 2 Localisation du diagnostic 27 rue Jules Guesde à Thouars sur fond SCAN 25 © IGN
- 13 Fig. 3 Emprise prescrite du diagnostic 27 rue Jules Guesde à Thouars sur fond cadastral
- 14 Fig. 4 Emprise prescrite sur la carte géologique vectorielle harmonisée 1/50 000
- 26 Fig. 5 Contexte archéologique du diagnostic 27 rue Jules Guesde à Thouars
- 27 Fig. 6 Emplacement du diagnostic sur le cadastre dit napoléonien de 1825 (commune de Thouars, section B2, section E dite de Belleville et section F2 dite de Vérines)
- 28 Fig. 7 Localisation de l'emprise sur le tableau d'assemblage du cadastre de 1825, puis sur la Carte de l'État-Major produite entre 1820 et 1866
- 29 Fig. 8 Comparaison entre le cadastre de 1965 et le cadastre actuel
- 30 Fig. 9 Résultats du diagnostic 27 rue Jules Guesde à Thouars sur vue satellitaire
- 31 Fig. 10 la tranchée 3
- 31 Fig. 11 le fossé 1, tranchée 1
- 32 Fig. 12 le mur et la limite des parcelles 517 et 518
- 32 Fig. 13 tr 4 vue de l'est

III. Inventaires techniques

Inventaire des unités stratigraphiques et des tranchées

Tranchée	parcelles	US	type
1	518	1	fossé
2	517/518	1	mur
3	518		
4	484		
5	484		

Inventaire des documents photographiques et audiovisuels

cliché	Tranchée	US	description
P1190378			vue générale
P1190379	1	1	fossé
P1190380	1	1	fossé
P1190381	1		et parking
P1190382	1		et parking
P1190383	1	1	
P1190384	1	1	
P1190385	1		
P1190386	1		
P1190387	1		
P1190388	2		
P1190389	2	1	mur parcellaire
P1190390	2	1	
P1190391	2	1	
P1190392	2		
P1190393	2		
P1190394	2		
P1190395	1		
P1190396	1		
P1190397	1		
P1190398	2		
P1190399	1	1	

cliché	Tranchée	US	description
P1190400	1	1	
P1190401	3		
P1190402	3		
P1190403	3		
P1190406	4		
P1190407	4		
P1190408	4		
P1190409	4		
P1190410	4		briques machefer
P1190411	4		
P1190412	4		
P1190413	4		
P1190414	4		
P1190415	5		
P1190416	5		
P1190417	5		
P1190418	5		
P1190419	5		
P1190420	5		parking
P1190421			parking rue J. Guesde
P1190422			parking remis en état
P1190423			parking remis en état

Inventaire technique du mobilier archéologique

Commune: Thouars, Lieu-dit: 27 rue Jules Guesde																	
Année	Dpt	OA	n° caisse	n° poche	tr	n° fait	n° US	n° ISO	n° parcelle	Catégorie, matière	Poids (en g)	NR	NMI	Notes	Datation (grande période)	n° cliché de l'objet	Date de découverte
2023	79	207965															

Néant

Inventaire des archives

Commune: Thouars, Lieu-dit: 27 rue Jules Guesde								
année	département	OA	n° archive	n° lot	nature contenant	nature archives	description	Date de découverte
2023	79	207965						

Néant

Inventaire de la documentation écrite

Néant

Inventaire des prélèvements

Néant

Inventaire des documents numériques

Néant

Thouars, 27 rue Jules Guesde

Chronologie

Époque contemporaine

Sujets et thèmes

Fossé

Mobilier

Les parcelles diagnostiquées se situent hors les murs, à environ 310 m au nord de la porte de Paris, entre deux rues qui correspondent à des chemins anciens. Le terrain est localisé près de l'aumônerie Saint-Michel, attestée au début du XIII^e siècle et figurée sur le cadastre de 1825, de part et d'autre de la route de Doué (actuelle rue Jules Guesde). La première mention de cet établissement hospitalier date de 1206 au moment où le vicomte Aimery VII la fait déplacer. La localisation de son premier emplacement n'est pas connue, mais se situe près des fossés et constitue une gêne pour la défense, cause de son déplacement. Le cimetière, récemment fouillé près de la porte de Paris, pourrait être, pour partie, celui de l'aumônerie Saint-Michel. Une datation radiométrique réalisée sur les ossements d'une sépulture indique les XII^e-XIII^e siècles et appuie l'hypothèse du cimetière de l'aumônerie (Vacher 2017, Scuiller en préparation).

Le second emplacement de l'hospice est figuré sur le cadastre napoléonien daté de 1825, à la limite des sections B2 et E (AD79, 3P 331/4 et 3P 331/6). Les bâtiments n'existent plus aujourd'hui. En reportant les données du plan de 1825 sur le cadastre actuel, la chapelle, établie à l'est de la route, doit se situer vers le parking aménagé au nord de l'école Jean Jaures (encore nommée place de l'Aumônerie Saint-Michel sur le cadastre de 1865, section BD, partie n° 220-392), tandis que l'hospice, à l'ouest de la route, doit être à l'emplacement du boulevard Jean Jaures ou des bâtiments qui le bordent au sud.

Les cinq tranchées ouvertes sur les parcelles 517, 518 et 484 ne comportent pas de vestiges archéologiques. Seul un fossé, profond de 0,60 m est observé près de la rue Camille Pelletan. Il n'a livré aucun mobilier. Dans toutes les tranchées on constate l'absence de terre végétale, vraisemblablement récupérée lors de la mise en place de l'actuel parking. À l'exception d'un fossé, aucun creusement n'est repéré dans les niveaux rouges à silex. Par ailleurs, aucun mobilier archéologique (céramique, TCA..), même erratique, n'est recueilli, confirmant l'absence de site archéologique et plus précisément d'un cimetière associé au second emplacement de l'aumônerie Saint-Michel.

**Inrap,
Nouvelle-Aquitaine
et Outre-Mer**

140 avenue du Maréchal
Leclerc
CS50036, 33323 Bègles
Cedex
Tél. 05 57 59 20 90
grand-sud-ouest@inrap.fr